



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



PASCALE  
HUZE  
06 99 74 46 04



SERGE  
CRANSAC  
06 68 46 22 50



STEPHANE  
DENIAU  
06 99 74 44 11



RICHARD  
PONS  
07 62 32 58 07



ISABELLE  
BOUCHOUX  
06 62 53 26 92



ALAIN  
TAIX  
06 64 01 90 84



LAURENCE  
GASPERINI



ALEXIS  
AUDIFFRED



SYLVIE  
BRUSCIA-RICHARD

Nous écrire



Je souhaite adhérer à la CFDT



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

RÉGION SUD EST

26 Novembre 2021

Déclaration Préalable de vos Elus CFDT à la Direction de Région

La fin de l'année approche et l'heure des bilans va sonner.

2021, l'année exceptionnelle : malgré la pandémie, les résultats sont encore en hausse, le nouveau modèle de service est mis en place avec une communication savamment dosée, les dividendes sont largement distribués et BNPPARIBAS vient de procéder à des rachats d'actions à hauteur de 900 millions € pour augmenter artificiellement le cours de l'action et le dividende en détruisant la richesse de l'entreprise (pratique très discutable et non utilisée depuis 2011).

Face à tous ces clignotants au vert, les salariés, principaux bâtisseurs de cette réussite sont les grands oubliés et subissent de plein fouet cette injustice :

Fermetures de postes, d'agences, de Territoires.

Augmentation des objectifs commerciaux et du nombre de jours de formation en e-learning.

NAO démotivante et quasi insultante pour les salariés qui ont l'impression de faire l'aumône.

Augmentation du mal être au travail et des RPS (démissions, abandons de postes, arrêts pour Burn Out)

2021 aura donc été l'année des paradoxes. Nous n'avons pas cessé de vous interpellier tout au long de l'année et de mettre en évidences ces contradictions flagrantes.

Les « partenaires » sociaux sont progressivement évincés des décisions stratégiques de l'entreprise. Les modifications d'horaires ou d'organisations sont quasiment imposées. Le rôle des élus et représentants syndicaux est de plus en plus réduit à celui de lanceur d'alerte.

La dernière décision de mise en quarantaine des mails est une nouvelle atteinte à l'exercice de nos mandats de représentants du personnel. Comment peut-il être envisagé que les mails strictement confidentiels destinés à nos collègues sur leur boîte privée fassent l'objet d'une quelconque validation ou vérification, et ce, de quelque manière que ce soit, notamment, s'agissant de l'examen de son contenu ? Ce serait une atteinte grave aux attributions et prérogatives des délégués syndicaux et des membres du CSE prévues par la loi.

**Nous devons pouvoir communiquer librement avec nos collègues en toute confidentialité et nous ferons valoir ce droit si nécessaire.**

Nous ne croyons plus au père Noël depuis longtemps mais nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année à l'ensemble des salariés.

En Adhérent à la CFDT vous bénéficierez d'une véritable **Protection Juridique** pas uniquement de simples renseignements fournis par téléphone sans aucune confirmation écrite.

**Qu'est ce que la CNAS :** La CNAS (Caisse Nationale d'Action Syndicale) est un outil à destination des structures, des militants et des adhérents CFDT.

Il existe trois types de soutien pour les adhérents : la prestation grève, le soutien juridique et l'assurance vie professionnelle.

Pour plus de renseignements, votre équipe CFDT Sud - Est est là pour vous renseigner.